



# Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 14  
Mercredi 15 avril 2026

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

**Editeur:** Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

**Contact:** [foadm@lasemaine.ch](mailto:foadm@lasemaine.ch)

**Tarif des insertions:** partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -.80 le mm + TVA (63 mm de large).

Zone d'affectation: PQ Les Raverattes

Dérégation: art. 10, Règlement de quartier Les Raverattes

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 15 mai 2026 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Vallée 19, 2738 Court).

Court, le 15 avril 2026

Municipalité de Court, Conseil municipal

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation et de construction: zone centre ancien (CA)

Dérégation: art. 414 RCC

Dépôt public: du 15.4.2026 au 15.5.2026.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire auprès du Conseil communal, Chemin de l'École 3, à Loveresse, dans le même délai.

Loveresse, le 15 avril 2026

Conseil communal



## Champoz

### Essai de traçage des eaux souterraines

Dans le cadre de la révision de ses zones de protection des eaux, la Commune mixte de Valbirse réalisera un essai de traçage le 27.4.2026. En raison de la géologie, il n'est pas impossible que des traces soient visibles dans l'eau des communes voisines.

Cet essai consiste à injecter un colorant dans le milieu naturel afin d'étudier les écoulements des eaux souterraines. Ce type d'intervention est couramment utilisé et ne présente pas de danger pour la santé humaine ni pour l'environnement aux concentrations employées.

Une coloration temporaire de l'eau (teinte fluorescente) pourrait donc être observée au niveau de certaines sources, fontaines, cours d'eau ou réseaux d'eau potable. Il n'y a toutefois aucun impact sur la qualité sanitaire de l'eau.

Champoz, le 27 mars 2026

Le Conseil Communal



## Court

### Avis de construction

Requérant: Perla Massimo, Rue Marzon 21, 2738 Court

Propriétaires: Perla Monica et Massimo, Rue Marzon 21, 2738 Court

Auteur du projet: Faivre Energie SA, Rte de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Emplacement: parcelle N° 1826, au lieu-dit « Rue Marzon 21 », 2738 Court

Projet: installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure en remplacement de la pompe à chaleur intérieure

Chauffage: pompe à chaleur air-eau de type Daikin Altherma, Série Erla-D

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés



## Grandval

Bourgeoisie de Grandval

### Assemblée ordinaire

L'assemblée ordinaire de la commune bourgeoise de Grandval est fixée au

lundi 18 mai 2026, à 19 heures  
à la salle communale de Grandval

Ordre du jour:

1. PV de l'assemblée du 13 décembre 2025
2. Comptes 2025
3. Discuter et approuver un crédit de CHF 33'000.00 pour la pose de 2 bovi-stops sur le chemin Montrembert
4. Constitution d'un droit de superficie et de servitude pour la mini-step à Raimeux sur la parcelle 732 de Grandval
5. Communications du conseil bourgeois
6. Divers et imprévus

Grandval, le 13 avril 2026

Conseil de bourgeoisie



## Loveresse

### Avis de construction

Requérant et auteur du projet: Schlappach Céline et Michael

Propriétaire: Schlappach Céline et Michael, Champs Carnaux 2, 2732 Loveresse

Emplacement: parcelle N° 554, Champs Carnaux 2 et 2a, 2732 Loveresse

Description du projet: réfection de la toiture côté est du bâtiment sis Champs Carnaux 2, agrandissement du logement existant par l'aménagement des combles, ouverture de 4 fenêtres en façade Est et agrandissement d'une fenêtre existante, finition bois. Remplacement de la façade en bois côté Est. Installation de deux vélux en toiture Nord et de 4 vélux ainsi que d'une fausse lucarne dans la pan Sud de la toiture. Remplacement de la chaudière à mazout existante par un système de chauffage à pellets. Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture Sud. Annexe Champs Carnaux 2a: installation d'une porte de garage sectionnelle, couleur brun. Ouverture de deux fenêtres en façade Sud, finition bois.



## Petit-Val

### Fermeture de la route de la Combe à Sornetan

À l'occasion du Tir d'hiver organisé par la Société de tir Petit-Val, nous vous informons que la route reliant le village de Sornetan à la Combe sera fermée à la circulation:

- Samedi 25 avril 2026 de 13h30 à 17h30
- Dimanche 26 avril 2026 de 8h à 12h et de 13h à 15h.

Souboz, le 15 avril 2026

Conseil communal

### Appel aux propriétaires

#### Statistique des logements vacants

Chaque année, la commune doit recenser les logements vacants présents sur son territoire. Dans ce contexte, les propriétaires ou leurs gérances sont priés de communiquer au secrétariat communal les appartements et maisons qui seront à louer ou à vendre à la date de référence du 1<sup>er</sup> juin 2026.

Les informations sont à transmettre par téléphone au 032 484 94 70 ou par courriel à [admin@petit-val.ch](mailto:admin@petit-val.ch) jusqu'au 30 mai 2026. Merci d'avance aux personnes concernées pour leur collaboration.

Souboz, le 15 avril 2026

Secrétariat communal



## Reconvilier

### Ordonnance de la Crèche municipale

Lors de la séance du 7 avril 2026, et conformément à l'article 12, alinéa 5, du Règlement d'organisation de la Commune municipale de Reconvilier (RO), le Conseil municipal a adopté les modifications de l'ordonnance de la Crèche municipale.

Cette ordonnance entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2026. Elle peut être consultée au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours peut être formé contre cet arrêté du Conseil municipal dans un délai de 30 jours dès la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Reconvilier, le 13 avril 2026

Le Conseil municipal



## Roches

### Avis de construction

Requérant : Simon Chèvre, Milieu du Village 29, 2762 Roches

Propriétaire : idem requérant

Auteur du projet : idem requérant

Emplacement : parcelle N° 451, Milieu du Village 29, 2762 Roches

Projet : création d'un logement au rez-de-chaussée, agrandissement du bâtiment existant, modification de la porte de garage en porte-fenêtre, modification de la couleur des volets en gris et changement d'affectation de 2 pièces en cabinet de kinésiologie

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone : village ancien

Zone/objet protégés : --

Dérogation : Article 414 al 7 RCC (pente de la toiture)

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 14 mai compris**, auprès du secrétariat communal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Roches, le 10 avril 2026

Secrétariat communal



## Tavannes

### Séance d'information

#### Rénovation énergétique

La commune de Tavannes convie ses habitants à une séance publique d'information gratuite sur la rénovation énergétique. Celle-ci a pour but d'aider les propriétaires à anticiper et planifier les investissements sur leurs bâtiments. Le centre de conseil en énergie du Jura bernois présentera entre autres les prescriptions en vigueur, les aides possibles (conseil et subventions) et un bilan énergétique de la commune.

Citoyens de Tavannes ou des communes voisines, vous êtes bienvenus à cette soirée qui aura lieu mardi 5 mai à 19h à la salle communale (Rue du Foyer 1). Une verrée sera offerte par la commune.

Tavannes, le 7 avril 2026

Le Conseil municipal



## Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Mariko Falda, Rue des Pâquerettes 3, 2735 Bévillard

Auteur du projet : Verancolor sàrl, Rue de l'Est, 2732 Reconvilier

Adresse du projet : BF 1266, Rue des Pâquerettes 3, 2735 Bévillard

Description du projet : pose d'une pergola bio-climatique sur terrasse existante

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : plan de quartier « Rière Champs Pention »

Dépôt public : **du 9 avril au 11 mai 2026 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 31 mars 2026

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Avdyli Kastriot, Rue des Prés 41, 2735 Bévillard

Adresse du projet : BF 925, Rue des Prés 41, Bévillard

Description du projet : création d'une place de stationnement.

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : zone d'habitation 2

Dérogations : art. 80, al. 1, let. b, LR

Dépôt public : **du 9 avril au 11 mai 2026 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 31 mars 2026

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Sandrine et Cyrille Voirol, Champs Thiébauts 3, 2735 Bévillard

Auteur du projet : ECE SA, Jérôme Gsteiger, Rue Centrale 1, 2740 Moutier

Adresse du projet : BF 1126, Champs Thiébauts 3, Bévillard

Description du projet : remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau

placée à l'extérieur du bâtiment. Démantèlement de la citerne à mazout placé dans le garage N° 3A. Remplacement des fenêtres, isolation et assainissement des façades en bois N-E et S-O (sans changement visuel)

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : zone d'habitation 2

Dérogations : Art.A151 al.8 ch.2 RCC

Dépôt public : **du 15 avril au 15 mai 2026 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 9 avril 2026

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Wahli Florian, Champ Pention 9, 2735 Bévillard

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé Charpillot 4, 2735 Bévillard

Adresse du projet : BF 107, Champ Pention 9, 2735 Bévillard

Description du projet : construction d'un garage double avec toit à deux pans

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : zone d'habitation 2

Dépôt public : **du 15 avril au 15 mai 2026 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 10 avril 2026

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Mafille-Rossé Anne-Sophie

Adresse du projet: BF 825, La Cray 1, 2735 Bévillard

Description du projet: **modification du permis de construire N° 2026-2579**, allongement de la cheminée projetée en pan de toiture nord.

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: zone d'habitation à 2 niveaux

Dépôt public: du 15 avril au 15 mai 2026 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 13 avril 2026

Commune mixte de Valbirse

### Infos communales

#### Un pumtrack mobile durant sept semaines

Un pumtrack mobile sera installé sur le site d'Espace Birse, à proximité de l'école secondaire, du 13 avril au 2 juin 2026.

Cette infrastructure, mise à disposition en location par l'Office cantonal du sport (OSSM), est le fruit d'une initiative de la Commission Bien Vivre à Valbirse. Un pumtrack est un circuit composé de bosses et de virages relevés, idéal pour s'amuser et développer son équilibre à vélo, en trottinette ou en skateboard.

La commune invite l'ensemble des habitantes et habitants, petits et grands, à venir profiter de cette installation temporaire et à en prendre soin afin que chacun puisse en bénéficier dans les meilleures conditions.

### Guichets fermés le 23 avril

Les bureaux de l'administration communale seront fermés le jeudi 23 avril 2026 durant toute la journée, en raison d'une formation à l'extérieur du personnel. Réouverture selon l'horaire habituel le vendredi 24 avril. Nous vous remercions de votre compréhension.

Bévillard, le 8 avril 2026

Commune mixte de Valbirse

## Divers

Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or

### Convocation assemblée des déléguées

L'assemblée des délégués du Syndicat de communes des sapeurs-pompiers du Val d'Or aura lieu le:

Mardi 19 mai 2026 à 20h,  
Hangar des sapeurs-pompiers Bellelay

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Appel
2. Nomination d'un scrutateur
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée du 19.11.2025
4. Approbation des comptes 2025
5. Élection au Conseil des sapeurs-pompiers -> Responsable sécurité
6. Discuter et accepter les modifications du règlement d'organisation

7. Discuter et accepter les modifications du règlement de fonctionnement et de l'annexe 2

8. Divers et imprévus

Bellelay, le 15 avril 2026

Pour l'État-Major - C. Paroz

ESPAS Moutier et environs

### Assemblée générale d'ESPAS 2026

Mardi 12 mai 2026 à 19h30,  
à ESPAS, salle de colloque, 1<sup>er</sup> étage  
Rue des Œuches 10 à Moutier

Ordre du jour:

1. Bienvenue et liste de présences
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 6 mai 2025
4. Approbation du rapport des co-présidents
5. Approbation du rapport de la direction
6. Présentation des comptes 2025
  - Rapport de l'organe de révision des comptes 2025
  - Approbation des comptes 2025
7. Présentation du budget 2026
  - Approbation du budget 2026
8. Élections statutaires
9. Divers

Moutier, le 23 mars 2026

## Calendrier des parutions 2026

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	23	21	03.06.2026	mercredi
16	14	15.04.2026	mercredi	24	22	10.06.2026	mercredi
17	15	22.04.2026	mercredi	25	23	17.06.2026	mercredi
18	16	29.04.2026	mercredi	26	24	24.06.2026	mercredi
19	17	06.05.2026	mercredi	27	25	01.07.2026	mercredi
20	18	13.05.2026	mercredi	28	26	08.07.2026	mercredi
21	19	20.05.2026	mercredi	29	27	15.07.2026	mercredi
22	20	28.05.2026	JEUDI	Vacances estivales			



## informations pratiques



### Valbirse

Administration communale  
Rue Aimé Charpilloz 2  
2735 Bévillard

Téléphone: 032 491 61 61  
Courriel: info@valbirse.ch  
Site internet: www.valbirse.ch  
facebook.com.valbirse

### Heures d'ouverture

- Lundi et Mardi de 10h à 12h et 13h30 à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h – fermé l'après-midi
- Jeudi de 10h à 12h et 13h30 à 18h30
- Vendredi de 10h à 12h – fermé l'après-midi

# informations pratiques



## Crémînes

Secrétariat communal  
Rue du Collège 6  
2746 Crémînes

Téléphone: 032 499 95 42  
Courriel: [secretariat@cremines.ch](mailto:secretariat@cremines.ch)  
Site internet: [www.cremines.ch](http://www.cremines.ch)

### Heures d'ouverture du secrétariat communal

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

### Heures d'ouverture déchetteries

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 12 h



## Eschert

Commune mixte d'Eschert  
Administration communale  
Rue du Tilleul 1  
2743 Eschert

Secrétariat: 032 493 40 85 [secretariat@eschert.ch](mailto:secretariat@eschert.ch)  
Finances: 032 493 40 91 [finances@eschert.ch](mailto:finances@eschert.ch)  
Horaires de guichets: Lundi, de 17 h 30 à 18 h 45  
ou sur rendez-vous par  
téléphone ou courriel.

Permanence téléphonique: Lundi au mercredi (secrétariat),  
lundi et mardi (finances)  
9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

Site internet: [www.eschert.ch](http://www.eschert.ch)

### Agence AVS du Grand-Val

Vers l'École 10a, 2743 Eschert, 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence), [avs.grandval@cremines.ch](mailto:avs.grandval@cremines.ch)

### Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois (sauf janvier et août, le 2<sup>e</sup> samedi du mois) de 11 h à 12 h.  
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



## Grandval

Secrétariat municipal  
Grand-Rue 29  
2745 Grandval

Téléphone: 032 499 95 55/079 729 56 89  
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur  
en cas d'absence)  
Courriel: [secretariat@grandval.ch](mailto:secretariat@grandval.ch)  
Site internet: [www.grandval.ch](http://www.grandval.ch)

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30  
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi de 17 h à 19 h (avril – septembre).  
Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 (octobre – mars).